



Modèle de Plan de tir pour l'organisation de Fêtes de tir

Fusil 300m

Les dispositions générales et techniques du modèle de Plan de tir sont valables en tant que directives pour l'élaboration des Plans de tir de Fêtes de tir.

Les adaptations effectuées par les organisateurs de Fêtes de tir ne doivent pas contredire les dispositions des Règles du tir sportif.

Parrainage de la cible:

Armes:	Toutes les armes
Zone de points:	Cible A10
Programme de tir:	5 coups, coup par coup par passe, nombre de passes illimité
Position:	libre pour toutes les armes
Prix:	Fr. 5.50 par passe (Finance de tir Fr. 3.75 et munitions Fr. 1.75)
Dispositions:	<ol style="list-style-type: none">1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisés.2. Durant la phase des commandes anticipées, 8 passes au maximum peuvent être commandées.

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Arme libres et Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moyens auxiliaires jusqu'au 31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Positions: Arme Libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et mousqueton: couché bras francs
 Fusil d'assaut: sur bipied
 Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.¹⁾

Prix: **Fr. 21. —**
 (Finance de la passe Fr. 19.25 et munitions Fr. 1.75)

Dotation : Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs à chaque catégorie.

Prix spéciaux:	Cat. Sport	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
1 ^{er} prix	Fr. 600. —	Fr. 300. —	Fr. 600. —
2 ^e prix	Fr. 400. —	Fr. 200. —	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 300. —	Fr. 150. —	Fr. 300. —
4 ^e prix	Fr. 200. —		Fr. 250. —
5 ^e prix	Fr. 150. —		Fr. 200. —
6 ^e prix	Fr. 120. —		Fr. 150. —
7 ^e prix			Fr. 120. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Prix spécial pour les tireurs gagnants: appui par les coups profonds, puis par l'âge en cas d'égalité de points.

Distinctions:		E/S	J/V	JJ/SV
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	440	430	425
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	395	385	380
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	415	405	400

- Dispositions:
1. La cible „Art“ est obligatoire pour le groupe de tireurs participant au Concours de groupe en catégorie Sport et constitue simultanément le résultat du groupe.
 2. Lors du Concours de groupe en catégorie Sport, les tireurs peuvent tirer avec tous les genres d'armes.
 3. Chaque tireur ne peut participer que dans une seule catégorie du Concours de groupe.

1) Si, pour une question pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

Parrainage de la cible:

Armes: Arme libre et Fusil standard

Zone de points: Cible A100

Programme de tir : 4 coups, coup par coup

Positions: Arme libre: libre mais pas couché
Fusil standard: couché bras francs
Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec l'arme libre en position couché bras franc.

Passes: **Fr. 21. —**
(Finance de la passe Fr. 19.60 et munitions Fr. 1.40)

Dotations: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs.

Prix spéciaux:

1 ^{er} prix	Fr. 500. —
2 ^e prix	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 300. —
4 ^e prix	Fr. 200. —
5 ^e prix	Fr. 150. —
6 ^e prix	Fr. 120. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants d'un prix spécial: appui par les coups profonds, puis par l'âge, en cas d'égalité des points.

Distinctions:

		<u>E/S</u>	<u>J/V</u>	<u>JJ/SV</u>
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	352	344	340

Dispositions: Chaque tireur ne peut participer qu'à l'un des Concours Sport-Militaire ou et Concours Militaire-Ordonnance.

Cible Militaire-Ordonnance (-Concours de groupe Ordonnance)

F-300

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moyens aux. aut. >31.12.2002
Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 2 x 3 coups en série

Positions: Mousqueton: couché bras francs
Fusil d'assaut: sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton, couché bras francs.

Prix: **Fr. 21. —**
(Finance de la passe Fr. 18.90 et munitions Fr. 2.10)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs à chaque catégorie.

Prix spéciaux:	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
1 ^{er} prix	Fr. 300. —	Fr. 600. —
2 ^e prix	Fr. 200. —	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 150. —	Fr. 300. —
4 ^e prix		Fr. 250. —
5 ^e prix		Fr. 200. —
6 ^e prix		Fr. 150. —
7 ^e prix		Fr. 120. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70.- Dernier prix en espèces: Fr. 8.-

Classement: Pour les gagnants d'un prix spécial: sont déterminants en cas d'égalité de points le meilleur coup profond évalué à 100 points, ensuite le prochain coup profond évalué à 100 points, puis l'âge.

Distinctions:		E/S	J/V	JJ/SV
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	49	48	47
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49

- Dispositions:
1. La cible "Militaire-Ordonnance" est obligatoire pour le groupe de tireurs participant au Concours de groupe en catégorie Ordonnance et constitue simultanément le résultat du groupe.
 2. Lors du Concours de groupe en catégorie Ordonnance, les tireurs ne peuvent tirer qu'avec des armes d'ordonnance.
 3. Chaque tireur ne peut participer que dans une catégorie du Concours de groupe.
 4. Chaque tireur ne peut participer qu'à l'un des Concours Militaire-Sport et Militaire-Ordonnance.

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moy. aux. Aut. >31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A10.

Programme de tir: 6 coups, coup par coup.

Positions: Arme libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
 Fusil d'assaut: sur bipied.
 Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.

Prix: **Fr. 21. —**
 (Finance de la passe Fr. 18.90 et munitions Fr. 2.10)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 - 60%, le montant de la différence est alors affecté au Concours des sociétés.

Répartition immédiate en espèces:

	Cat. Sport	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
60 points	Fr. 70. —	Fr. 100. —	Fr. 100. —
59 points	Fr. 30. —	Fr. 80. —	Fr. 70. —
58 points	Fr. 24. —	Fr. 60. —	Fr. 50. —
57 points	Fr. 18. —	Fr. 50. —	Fr. 36. —
56 points	Fr. 12. —	Fr. 40. —	Fr. 28. —
55 points	Fr. 8. —	Fr. 30. —	Fr. 20. —
54 points		Fr. 22. —	Fr. 16. —
53 points		Fr. 16. —	Fr. 12. —
52 points		Fr. 12. —	Fr. 8. —
51 points		Fr. 8. —	

Les répartitions en espèces doivent être retirées pendant la durée de la Fête de tir, sinon elles ne peuvent plus être retirées.

Distinctions:

		E/S	J/V	JJ/SV
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	55	54	53
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	49	48	47
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49

Parrainage de la cible:

- Armes: Cat. A, Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moy. aux.aut. >31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57
- Zone de points: Cible A10
- Programme de tir: 6 coups en série
- Positions: Arme libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
 Fusil d'assaut: sur bipied
 Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.
- Prix: **Fr. 21.—**
 (Finance de la passe Fr. 18.90 et munitions Fr. 2.10)
- Dotation: Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 - 60%, le montant de la différence est alors affecté au Concours des sociétés.

Répartition immédiate en espèces:

	Cat. Sport	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
60 points	Fr. 70.—	Fr. 100.—	Fr. 100.—
59 points	Fr. 30.—	Fr. 80.—	Fr. 70.—
58 points	Fr. 24.—	Fr. 60.—	Fr. 50.—
57 points	Fr. 18.—	Fr. 50.—	Fr. 36.—
56 points	Fr. 12.—	Fr. 40.—	Fr. 28.—
55 points	Fr. 8.—	Fr. 30.—	Fr. 20.—
54 points		Fr. 22.—	Fr. 16.—
53 points		Fr. 16.—	Fr. 12.—
52 points		Fr. 12.—	Fr. 8.—
51 points		Fr. 8.—	

Les répartitions en espèces doivent être retirées pendant la durée de la Fête de tir, sinon elles ne peuvent plus être retirées.

Distinctions:

		E/S	J/V	JJ/SV
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	55	54	53
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. > 31.12.02	49	48	47
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49

Parrainage de la cible:

- Armes: Cat. A, Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moy. aux. 31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57
- Zone de points: Cible A10
- Programme de tir: 3 coups, coup par coup, et 3 coups en série
- Position: Arme libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
 Fusils d'assaut: sur bipied
 Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.
- Prix: **Fr. 21. —**
 (Finance de la passe Fr. 18.90 et munitions Fr. 2.10)
- Dotation: Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 - 60%, le montant de la différence est alors affecté au Concours des sociétés.

Répartition immédiate en espèces :

	Cat. Sport	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
60 points	Fr. 70. —	Fr. 100. —	Fr. 100. —
59 points	Fr. 30. —	Fr. 80. —	Fr. 70. —
58 points	Fr. 24. —	Fr. 60. —	Fr. 50. —
57 points	Fr. 18. —	Fr. 50. —	Fr. 36. —
56 points	Fr. 12. —	Fr. 40. —	Fr. 28. —
55 points	Fr. 8. —	Fr. 30. —	Fr. 20. —
54 points		Fr. 22. —	Fr. 16. —
53 points		Fr. 16. —	Fr. 12. —
52 points		Fr. 12. —	Fr. 8. —
51 points		Fr. 8. —	

Les répartitions en espèces doivent être retirées pendant la durée de la Fête de tir, sinon elles ne peuvent plus être retirées.

Distinctions:

		E/S	J/V	JJ/SV
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	55	54	53
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. > 31.12.02	49	48	47
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moy. aux. 31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 6 coups, coup pas coup

Positions: Arme libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
 Fusils d'assaut: sur bipied
 Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.

Prix: **Fr. 13. —**
 (Taxe de contrôle Fr. 10.90 et munitions Fr. 2.10)

Prix supplémentaires: Remise immédiate des prix-souvenirs de la région:

	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ordonnance</u>
60 points	Fr. 25. —	Fr. 25. —
59 points	Fr. 8. —	Fr. 25. —
58 points		Fr. 8. —
57 points		Fr. 8. —

Les prix souvenirs doivent être retirés pendant la durée de la Fête de tir, sinon elles ne peuvent plus être retirées.

Distinctions:		<u>E/S</u>	<u>J/V</u>	<u>JJ/SV</u>
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	55	54	53
Cat. B, Ord 02	F as 57 avec moy. aux. 31.12.02	49	48	47
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	51	50	49

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. Ordonnance: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 3 coups, coup par coup

Positions: Arme libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
 Fusils d'assaut: sur bipied

Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.

Prix: **Fr. 13.—**
 (Taxe de contrôle Fr. 11.95 et munitions Fr. 1.05)

Dotation: Divers dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum 100% du produit des taxes de contrôle répartis en deux catégories.

Prix spéciaux:	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
1 ^{er} prix	Fr. 800. —	Fr. 800. —
2 ^e prix	Fr. 600. —	Fr. 600. —
3 ^e prix	Fr. 400. —	Fr. 500. —
4 ^e prix	Fr. 200. —	Fr. 400. —
5 ^e prix	Fr. 150. —	Fr. 300. —
6 ^e prix		Fr. 200. —
7 ^e prix		Fr. 150. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité des points, appui par le troisième coup, puis par l'âge.

Distinction: Aucune

- Dispositions:
1. Au moins les 5, respectivement Les 7 premiers tireurs de chaque catégorie sont invités à la distribution des prix et peuvent, dans l'ordre de leur classement, choisir eux-mêmes leur prix (selon l'art. 15 Dispositions générales).
 2. Les autres Prix d'honneur seront envoyés aux gagnants gratuitement au plus tard 4 semaines après la distribution des prix, pour autant que les prix, de par leur nature, ne doivent pas être remis personnellement.
 3. Il n'est pas possible d'échanger un Prix d'honneur.

Parrainage de la cible:

Participants: Cible ouverte à tous les vétérans et seniors-vétérans de la FST nés en 1947 et ultérieurement.

Armes: Cat. Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. Ordonnance: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 5 coups, coup par coup

Positions: Arme libre: couché bras francs
 Fusil standard: couché bras francs
 Mousqueton: couché bras francs ou appuyé
 Fusils d'assaut: sur bipied

Prix: **Fr. 21. —**
 (Finance de la passe Fr. 19.25 et munitions Fr. 1.75)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à au moins 50% des tireurs des deux catégories.

Prix spéciaux:	Cat. Sport	Cat. Ordonnance
1 ^{er} prix	Fr. 500. —	Fr. 600. —
2 ^e prix	Fr. 250. —	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 150. —	Fr. 250. —
4 ^e prix		Fr. 150. —
5 ^e prix		Fr. 120. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70. — Dernier prix en espèces: Fr. 8. —

Classement: Pour les gagnants d'un prix spécial: en cas d'égalité des points, appui par les coups profonds, puis par l'âge.

Distinctions:		V	SV
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	430	425
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. aut. > 31.12.02	385	380
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	405	400

Parrainage de la cible:

Participants: Cible ouverte à tous les Juniors et Adolescents de la FST, nés en 1987 et ultérieurement.

Armes: Sport: Fusil standard uniquement
Ordonnance: Fusil d'assaut 90 uniquement

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 5 coups, coup par coup, et 3 coups en série, sans limitation du temps

Positions: Fusil standard: couché bras francs
Fusil d'assaut: sur bipied

Prix: **Fr. 14. —**
(Taxe de contrôle Fr. 11.20 et munitions Fr. 2.80)

Dotation: Les prix attribués à cette cible.

Prix spéciaux:	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ordonnance</u>
1 ^{er} prix	Fr. 400. —	Fr. 600. —
2 ^e prix	Fr. 200. —	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 100. —	Fr. 200. —
4 ^e prix		Fr. 150. —
5 ^e prix		Fr. 120. —
6 ^e prix		Fr. 100. —
7 ^e prix		Fr. 80. —
8 ^e prix		Fr. 70. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement: Pour les gagnants d'un prix spécial: en cas d'égalité des points, appui par les coups profonds, ensuite par le coup profond évalué à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions spéciales:		<u>J</u>	<u>JJ</u>
Cat. A, Sport	Fusil standard	70	69
Cat. D, Ord	Fusil d'assaut 90	66	65

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Arme libre et Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moy. aux. 31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A100

Programme de tir: 2 coups par passe, coup par coup; 36 passes au maximum sont autorisées

Positions: Arme libre: libre mais pas couché
 Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
 Fusil d'assaut: sur bipied
 Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.

Prix: **Fr. 7. —**
 (Finance de passe Fr. 6.30 et munitions Fr. -.70)

Dotation: Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition immédiate en espèces pour les coups profonds:

	Cat. Sport	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
100 points	Fr. 40. —	Fr. 80. —	Fr. 70. —
99 points	Fr. 20. —	Fr. 40. —	Fr. 30. —
98 points	Fr. 12. —	Fr. 20. —	Fr. 15. —
97 points	Fr. 6. —	Fr. 10. —	Fr. 8. —

Les répartitions en espèces doivent être retirées pendant la durée de la Fête de tir, sinon elles ne peuvent plus être retirées.

Un prix de Fr. 150.- au maximum sera offert au même tireur et des prix-souvenirs pour une valeur supplémentaire de Fr. 100.- lui sera remis.

Prix spéciaux:

	Cat. Sport	Cat. Ord. 02	Cat. Ord.
1 ^{er} prix	Fr. 600. —	Fr. 300. —	Fr. 600. —
2 ^e prix	Fr. 400. —	Fr. 200. —	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 300. —	Fr. 150. —	Fr. 300. —
4 ^e prix	Fr. 200. —		Fr. 250. —
5 ^e prix	Fr. 150. —		Fr. 200. —
6 ^e prix	Fr. 120. —		Fr. 150. —
7 ^e prix			Fr. 120. —

D'autres prix peuvent être attribués.

Premier prix en espèces: Fr. 70. — Dernier prix en espèces: Fr. 8. —

Classement: Le total des dix meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité, apui par les meilleurs coups les plus proches, puis par l'âge.

Dispositions: 1. Toutes les passes doivent être tirées avec le même genre d'armes.
 2. Quiconque souhaite concourir pour les Prix spéciaux, respectivement à la cible à rachat, doit remplir le talon de contrôle et le présenter au guichet «Contrôle», sinon aucun classement ne peut être effectué.

Parrainage de la cible:

- Armes: Toutes les armes
- Zone de points: Cible A10
- Programme de tir: 6 coups, coup par coup, et 4 coups en série
- Positions: Arme libre: libre mais pas couché
Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs
Fusils d'assaut: sur bipied
Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.
- Passe de section: **Fr. 80. —**
- Prix: **Fr. 16. —**
(Finance de passe Fr. 5.50, taxe de contrôle Fr. 7.- et munitions Fr. 3.50)
- Dotation: Au moins 60% des passes de sociétés et des passes simples, contribution à la collecte des dons et aux éventuels montants des différences à toutes les sociétés classées.
- Prix de société: Selon les dispositions du règlement
- Distinction de section: Selon les dispositions du règlement
- Distinctions:

		E/S	J/V	JJ/SV
Cat. A, Sport	Arme libre, Fusil standard	92	90	89
Cat. B, Ord 02	F ass 57 avec moy. aux. > 31.12.02	81	79	78
Cat. D, Ord	Mousqueton, F ass 90, F ass 57	84	82	81

1. Principes

- 1.1. Toutes les sociétés 300m affiliées à la «Bündnerischer Schützenverband (BSV)» sont admises et invitées aux Concours cantonal des sociétés.
- 1.2. Toutes les sociétés 300m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admises et invitées au Concours hors-canton des sociétés.
- 1.3. Seuls les tireurs licenciés membres de la société concernée ont le droit d'y participer. Une société ne peut exclure un membre licencié du Concours des sociétés.
- 1.4. Sur requête, tous litiges concernant l'admission ou la disqualification d'une société ou d'un tireur sont tranchés par le Comité de la «BSV», avec possibilité de recours.
- 1.5. Les sociétés organisatrices peuvent prendre part au Concours des sociétés.
- 1.6. Un tireur ne peut tirer la cible «Concours des sociétés» qu'en tant que tireur individuel, pour autant que la société dont il est membre ne participe pas au Concours des sociétés.
- 1.7. Les tireurs licenciés d'une société participante ont l'obligation de prendre part au „Concours des sociétés“ et de tirer la cible du même nom.

2. Attribution des catégories

- 2.1. Toutes les sociétés concourent dans la catégorie fixée par la FST (état au début de la fête).
- 2.2. Le Concours cantonal des sociétés est disputé en 4 catégories avec une liste de classement par catégorie.
- 2.3. Le Concours hors-canton des sociétés est disputé en 4 catégories avec une seule liste de classement.

3. Calcul du résultat de société

- 3.1. **Résultats obligatoires:**
Sont pris en considération comme résultats obligatoires les 50% de tous les participants, sauf ceux de la classe d'âge U20, au minimum le nombre des résultats obligatoires minimaux des catégories concernées. Les décimales ne sont pas prises en considération. (Pour le calcul du nombre de résultats obligatoires, les Juniors et les Adolescents participants ne doivent pas être pris en considération [tous les U20, voir art. 5 RTSp]).
- 3.2. **Résultats obligatoires minimaux:**

1 ^e catégorie	14 participants
2 ^e catégorie	12 participants
3 ^e catégorie	10 participants
4 ^e catégorie	8 participants
- 3.3. **Résultats non-obligatoires:**
Les résultats obligatoires dépassant le nombre de résultats constituent les résultats non obligatoires.
- 3.4. **Calcul du résultat de société:**
Pour le calcul du résultat de société, on tient compte des meilleurs résultats du palmarès individuel de société, sans tenir compte du genre d'armes avec lesquels ils ont été obtenus.

Le résultat de société est calculé comme il suit:

A la moyenne des meilleurs résultats obligatoires, on additionne 2% de la moyenne des résultats non obligatoires.

Ce calcul est effectué à trois décimales, ensuite les restes sont arrondis. En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

3.5. **Classement:**

Toutes les sociétés obtenant le minimum de résultats obligatoires pour le calcul du résultat de société sont classées.

4. Prix de société

4.1. Toutes les sociétés classées ont droit à des prix.

4.2. **Sociétés cantonales:**

Les prix en nature sont répartis selon les échelons de prix suivants:

	Cat. I	Cat. II	Cat. III	Cat. IV
1 ^{er} échelon de prix	40%	30%	25%	20%
2 ^e échelon de prix	30%	35%	35%	35%
3 ^e échelon de prix	30%	35%	40%	45%

1 ^{er} échelon de prix	Prix de société d'une valeur de Fr. 300. —
2 ^e échelon de prix	Prix de société d'une valeur de Fr. 250. —
3 ^e échelon de prix	Prix de société d'une valeur de Fr. 200. —

4.3. **Sociétés hors-canton:**

Toutes les sociétés classées reçoivent un prix en espèces:

1 ^{er} prix	Fr. 600. —
2 ^e prix	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 300. —
Dernier prix	Fr. 30. —

4.4. Les sociétés distinguées par un prix spécial d'une valeur supérieure ne reçoivent pas de prix de la série de prix, respectivement de la série de prix en espèces.

5. Distinctions de société

5.1. **Sociétés cantonales:**

Couronne de laurier d'or	pour le 1 ^{er} rang de chaque catégorie
Couronne de laurier d'argent	pour le 2 ^e rang de chaque catégorie
Couronne de laurier avec feuille d'or	91.000 points et plus
Couronne de laurier avec feuille d'argent	88.500 – 90.999 points
Couronne de laurier	88.499 points et moins

5.2. **Sociétés hors-canton:**

Aucune distinction de société.

Parrainage de la cible:

Armes, Zone de points,
et programme de tir:

Cat. Sport: selon les dispositions de la cible „Art“
Cat. Ordonnance: selon les disp. de la cible „Militaire-Ordonnance“

Finance de groupe:

Fr. 50.—

Dotation:

100% de la finance de groupe et contribution de la collecte de prix à 50% des groupes classés à chaque catégorie.

Prix de groupes:

	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ordonnance</u>
1 ^{er} prix	Fr. 500. —	Fr. 500. —
2 ^e prix	Fr. 400. —	Fr. 400. —
3 ^e prix	Fr. 300. —	Fr. 300. —
4 ^e prix	Fr. 200. —	Fr. 200. —
5 ^e prix	Fr. 150. —	Fr. 150. —

Dernier prix à chaque catégorie: Fr. 20. —

Classement:

Le total de cinq résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds de tout le groupe.

Distinctions:

Groupe: aucune
Tireur: selon les dispositions de la cible concernée.

Dispositions:

1. La cible „Art“ est obligatoire pour le groupe de tireurs du Concours de groupe Sport et compte simultanément comme résultat de groupe.
2. La cible „Militaire-Ordonnance“ est obligatoire pour le groupe de tireurs du Concours de groupe Militaire-Ordonnance et compte simultanément comme résultat du groupe.
3. Un tireur ne peut tirer que dans un seul groupe.
4. Lors du Concours de groupe de la catégorie Sport-Militaire, les tireurs peuvent tirer avec tous les genres d'armes.
5. Lors du Concours de groupe Militaire-Ordonnance, les tireurs ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.
6. Les tireurs participant au Concours de groupe ont l'obligation d'acheter à l'avance la cible de groupe combinée.

1. Droit de participation

- 1.1. Chaque société 300m affiliée à une SCT/SF de la FST a le droit de participer au Concours de groupe; elle est invitée à y prendre part avec un nombre illimité de groupe.
- 1.2. 5 tireurs licenciés appartenant à la même société forment un groupe.
- 1.3. Un tireur ne peut participer qu'avec un seul groupe.

2. Inscriptions et mutations

- 2.1. L'inscription pour le Concours de groupe doit être effectuée en même temps que celle des tireurs.
- 2.2. Lors de l'inscription, il faut absolument indiquer dans quelle catégorie (Sport-Militaire ou Militaire-Ordonnance) le groupe dispute le concours. Par conséquent, les tireurs d'un groupe doivent acheter à l'avance la cible combinée correspondant au Concours de groupe.
- 2.3. Mutations et inscriptions tardives: les mutations pour les tireurs d'un groupe ne sont possible que pendant la durée du tir au guichet „Mutations“ du Centre de fête, tout en présentant les carnets de tir des tireurs concernés. De même, les inscriptions tardives d'un groupe sont possibles au même guichet. Les carnets de tir des 5 tireurs d'un groupe doivent être présentés. Sans présentation des carnets de tir, aucune mutation ni nouvelle inscription de groupe ne seront reçues ou traitées.

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Arme libre et Fusil standard
 Zone de points: Cible A10
 Programme de tir: 60 coups, coup par coup, en 6 passes de 10 coups chacune
 Positions: 20 coups couché
 20 coups debout
 20 coups à genou
 Prix: **Fr. 87. —**
 (Taxe de contrôle Fr. 12.-, part à la médaille de maîtrise Fr. 12.-, finance de tir Fr. 42.- et munitions Fr. 21.-)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la «BSV» et distinction de Grande maîtrise ou Carte-couronne à Fr. 15. —

	E/S	J/V	JJ/SV
Arme libre, Fusil standard	505	493	487

Petite maîtrise:
 Distinction de Petite maîtrise ou Carte-couronne à Fr. 12. —

	E/S	J/V	JJ/SV
Arme libre, Fusil standard	485-504	473-492	467-486

- Dispositions:
1. En complément à une maîtrise à plusieurs positions, la maîtrise couchée peut être tirée.
 2. La passe de 10 coups ne doit pas être interrompue.
 3. La maîtrise doit être tirée entièrement avec le même genre d'armes.
 4. L'ordre des passes est libre; un nombre illimité de coups d'essai peut être tiré avant chaque passe.
 5. Les médailles seront envoyées par courrier postal aux ayants - droit après la distribution des prix.
 6. Les tireurs qui sont déjà en possession de la médaille de maîtrise de la «BSV» n'en recevront pas une seconde.
 7. **Aucun rangeur ne sera remis pour tirer les maîtrises les samedis.**

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Fusil standard
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 60 Coups, coup par coup, en 6 passes à 10 coups chacune

Positions: 30 coups couché
 30 coups à genou

Prix: **Fr. 87. —**
 (Taxe de contrôle Fr. 12.-, participation à la médaille de maîtrise Fr. 12.-, finance de tir Fr. 42.- et munitions Fr. 21.-)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la «BSV» et distinction de Grande maîtrise ou Carte-couronne à Fr. 15. —

	E/S	J/V	JJ/SV
Fusil standard	525	513	507
F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	480	468	462
Mousqueton, F ass 90, F ass 57	495	483	477

Petite maîtrise:
 Distinction de Petite maîtrise ou Carte-couronne à Fr. 12. —

	E/S	J/V	JJ/SV
Fusil standard	505-524	493-512	487-506
F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	460-479	448-467	442-461
Mousqueton, F ass 90, F ass 57	475-494	463-482	457-476

- Dispositions:
1. En complément à une maîtrise à plusieurs positions, la maîtrise couchée peut être tirée.
 2. Une passe de 10 coups ne doit pas être interrompue.
 3. La maîtrise doit être tirée entièrement avec le même genre d'armes.
 4. L'ordre de passes est libre; un nombre illimité de coups d'essai peut être tiré avant chaque passe.
 5. Les médailles seront envoyées par courrier postal aux ayants-droit après la distribution des prix.
 6. Les tireurs qui sont déjà en possession de la médaille de maîtrise de la «BSV» n'en recevront pas une seconde
 7. **Aucun rangeur ne sera remis pour tirer les maîtrises les samedis.**

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. A, Sport: Fusil standard
 Cat. B, Ord 02: Fusil d'assaut 57 avec moy. aux. jusqu'au 31.12.2002
 Cat. D, Ord: Mousqueton, Fusil d'assaut 90 et Fusil d'assaut 57

Zone de points: Cible A10

Programme de tir: 60 coups, coup par coup, en 6 Passes à 10 coups chacune

Positions: 60 coups, couché

Prix: **Fr. 87.—**
 (Taxe de contrôle Fr. 12.-, participation à la médaille de maîtrise Fr. 12.-, finance de tir Fr. 42.- et munitions Fr. 21.-)

Distinctions: **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la «BSV» et distinction de Grande maîtrise ou Carte-couronne à Fr. 15. —

	E/S	J/V	JJ/SV
Fusil standard	550	538	532
F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	505	493	487
Mousqueton, F ass 90, F ass 57	525	513	507

Petite maîtrise:
 Distinction de Petite maîtrise ou carte-couronne à Fr. 12. —

	E/S	J/V	JJ/SV
Fusil standard	530-549	518-537	512-531
F ass 57 avec moy. aux. 31.12.02	485-504	473-492	467-486
Mousqueton, F ass 90, F ass 57	505-524	493-512	487-506

- Dispositions:
1. En complément à la maîtrise couchée, une maîtrise à plusieurs positions peut être tirée.
 2. Une passe de 10 coups ne doit pas être interrompue.
 3. La maîtrise doit être tirée entièrement avec le même genre d'armes.
 4. Les médailles seront envoyées par courrier postal aux ayants-droit après la distribution des prix.
 5. Les tireurs qui sont déjà en possession de la médaille de maîtrise de la «BSV» n'en recevront pas une seconde.
 6. **Aucun rangeur ne sera remis pour tirer les maîtrises les samedis.**

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. Armes de sport
 Cat. Armes d'ordonnance
 Cat. Armes de sport Juniors
 Cat. Armes d'ordonnance Juniors (seulement F ass 90)

Droit de participation: Les tireurs prenant part à la 23^e Fête cantonale de tir des Grisons 2007 peuvent participer aux Concours des Rois du tir du tir. Seuls les tireurs qui ont tiré toutes les passes comptant pour le Concours des Rois du tir avec le même genre d'armes seront classés.

Résultat de qualification = Total des résultats suivants:

	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ord.</u>	<u>Cat. J</u>
Concours des sociétés	100 %	100 %	100 %
Cible Art	10 %	10 %	
Cible Militaire	10 %	100 %	
Cible Rachats	100 %	100 %	100 %
Cible Vitesse	100 %	100 %	
Cible Région	100 %	100 %	
Cible Couronne	100 %	100 %	100 %
Cible Junior			100 %
Maîtrise 2-positions ou Maîtrise 3-positions + 20 points	50%	50%	

Les tireurs, dont le nombre est indiqué ci-dessous, ayant obtenus les meilleurs résultats des qualifications seront admis et invités à la finale:

Cat. Armes de sport	12 tireurs
Cat. Armes d'ordonnance	12 tireurs
Cat. Armes de sport Juniors	6 tireurs
Cat. Armes d'ordonnance Juniors	12 tireurs

En cas d'égalité des points, appui par les résultats effectifs de chacune des passes dans l'ordre mentionné ci-dessus.

Inscriptions: Les résultats comptant pour les qualifications doivent être remis **jusqu'au samedi 23 juin 2007, 12h.00**, vérifiés et au moyen du formulaire «Inscription pour la finale du Concours des Rois du tir», au guichet «Contrôle».

Les tireurs qui se sont inscrits s'informent sur leur droit de participation le samedi 23 juin 2007, entre 17h et 19 heures, au numéro de téléphone indiqué sur «l'Inscription pour la finale du Concours des Rois du tir» et confirment en même temps leur participation à la finale, **sinon ils ne seront pas admis au tir.**

Date/Lieu/Heure: **La finale aura lieu dimanche 24 juin 2007, à Coire:**

dès 13h.00:	Remise des feuilles de stand et des munitions
13h.30:	Finale Juniors Armes de sport
14h.00:	Finale Juniors Armes d'ordonnance
15h.00:	Finale Armes d'ordonnance
16h.00:	Finale Armes de sport

Zone de points:	Cible A100								
Positions:	Arme libre: libre mais pas couché Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs Fusils d'assaut: sur bipied Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.								
Ordre de tir:	<ul style="list-style-type: none"> - Au max. 5 coups d'essai, marqués après chaque coup, en 5 min au total - 5 coups, coup par coup, commandés, en 60 sec chacun. - Après ces cinq coups, le résultat tiré est additionné au résultat de qualification. Le tireur ayant le résultat total le plus faible est éliminé. - Le 6^e coup est tiré en 60 sec; il est commandé. - Cette valeur est additionnée au résultat total obtenu jusqu'ici. Le tireur avec le résultat total le plus faible est à nouveau éliminé. - Le 7^e coup est tiré en 60 sec; il est commandé. - Et ainsi de suite, jusqu'à ce que le Roi du tir soit proclamé. 								
Ordre de classement:	En cas d'égalité, l'élimination est déterminée par un coup supplémentaire tiré par les tireurs concernés.								
Prix par catégorie:	<table> <tr> <td>1^{er} rang</td> <td>Prix d'une valeur de Fr. 400. —</td> </tr> <tr> <td>2^e rang</td> <td>Prix d'une valeur de Fr. 200. —</td> </tr> <tr> <td>3^e rang</td> <td>Prix d'une valeur de Fr. 100. —</td> </tr> <tr> <td>dès le 4^e rang</td> <td>Prix de souvenir</td> </tr> </table>	1 ^{er} rang	Prix d'une valeur de Fr. 400. —	2 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 200. —	3 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 100. —	dès le 4 ^e rang	Prix de souvenir
1 ^{er} rang	Prix d'une valeur de Fr. 400. —								
2 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 200. —								
3 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 100. —								
dès le 4 ^e rang	Prix de souvenir								
Proclamation:	La proclamation des Rois du tir et la distribution des prix sont effectuées au terme des concours au Centre de fête (à env. 17 heures).								
Dispositions:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque tireur ne peut participer qu'à une seule distance au Concours des Rois du tir de tir. 2. Les décimales du résultat de qualification ne sont pas prises en considération. 								

Parrainage de la cible:

Armes: Cat. Armes de sport
 Cat. Armes d'ordonnance
 Cat. Armes de sport Juniors
 Cat. Armes d'ordonnance Juniors (seulement F ass 90)

Droit de participation: Tous les tireurs prenant part à la 23^e Fête cantonale de tir des Grisons 2007 peuvent participer aux Concours des vainqueurs de la fête. Seuls les tireurs qui ont tiré toutes les passes comptant pour le Concours des vainqueurs de la fête avec le même genre d'armes seront classés.

Résultat de qualification = Total des résultats suivants:

	<u>Cat. Sport</u>	<u>Cat. Ord.</u>	<u>Cat. J</u>
Concours de sociétés	100 %	100 %	100 %
Cible Art	10 %	10 %	
Cible Militaire	10 %	100 %	
Cible Rachats	100 %	100 %	100 %
Cible Vitesse	100 %	100 %	
Cible Région	100 %	100 %	
Cible Couronne	100 %	100 %	100 %
Cible Juniors			100 %

Les tireurs dont le nombre est indiqué ci-dessous, ayant obtenus les meilleurs résultats des qualifications seront admis et invités à la finale:

Cat. Armes de sport	12 tireurs
Cat. Armes d'ordonnance	12 tireurs
Cat. Armes de sport Juniors	6 tireurs
Cat. Armes d'ordonnance Juniors	12 tireurs

En cas d'égalité des points, les résultats effectifs de chacune des passes dans l'ordre mentionné ci-dessus sont déterminants.

Inscription: Les résultats comptant pour les qualifications doivent être remis **jusqu'au samedi 23 juin 2007, 12h.00**, vérifiés et au moyen du formulaire «Inscription pour la finale du Concours des vainqueurs de fête», au guichet «Contrôle».

Les tireurs qui se sont inscrits, s'informent sur leur droit de participation le samedi 23 juin 2007, entre 17h.00 – 19h.00, par le numéro de téléphone indiqué sur «l'Inscription pour la finale du Concours des vainqueurs de fête» et confirment en même temps leur participation à la finale, **sinon ils ne seront pas admis au tir.**

Date/Lieu/Heure: **La finale aura lieu dimanche 24 juin 2007, à Coire:**

dès 13h.00:	Remise feuilles de stand et munitions
13h.30:	Finale Juniors Armes de sport
14h.00:	Finale Juniors Armes d'ordonnance
15h.00:	Finale Armes d'ordonnance
16h.00:	Finale Armes de sport

Zone de points:	Cible A100								
Positions:	Arme libre: libre mais pas couché Fusil standard et Mousqueton: couché bras francs Fusil d'assaut: sur bipied Les vétérans et les seniors-vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couché appuyé ou avec le fusil libre en position couché bras franc.								
Ordre de tir:	<ul style="list-style-type: none"> - Au max. 5 coups d'essai, marqués après chaque coup, en 5 min au total - 5 coups, coup par coup, commandés, en 60 sec chacun. - Après ces cinq coups, le résultat tiré est additionné au résultat de qualification. Le tireur ayant le résultat total le plus faible est éliminé. - Le 6^e coup est tiré en 60 sec; il est commandé. - Cette valeur est additionnée au résultat total obtenu jusqu'ici. Le tireur ayant le résultat total le plus faible est à nouveau éliminé. - Le 7^e coup est tiré en 60 sec; il est commandé. - Et ainsi de suite, jusqu'à ce que le Roi du tir soit proclamé. 								
Ordre de classement:	En cas d'égalité, l'élimination est déterminée par un coup supplémentaire des tireurs concernés.								
Prix par catégorie:	<table> <tr> <td>1^{er} rang</td> <td>Prix d'une valeur de Fr. 400. —</td> </tr> <tr> <td>2^e rang</td> <td>Prix d'une valeur de Fr. 200. —</td> </tr> <tr> <td>3^e rang</td> <td>Prix d'une valeur de Fr. 100. —</td> </tr> <tr> <td>dès le 4^e rang</td> <td>Prix de souvenir</td> </tr> </table>	1 ^{er} rang	Prix d'une valeur de Fr. 400. —	2 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 200. —	3 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 100. —	dès le 4 ^e rang	Prix de souvenir
1 ^{er} rang	Prix d'une valeur de Fr. 400. —								
2 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 200. —								
3 ^e rang	Prix d'une valeur de Fr. 100. —								
dès le 4 ^e rang	Prix de souvenir								
Proclamation:	La proclamation des vainqueurs de la fête et la distribution des prix sont effectuées au terme des concours au Centre de fête (env. 17h.00).								
Dispositions:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque tireur ne peut participer qu'à une seule distance au Concours des vainqueurs de la fête. 2. Les décimales du résultat de qualification ne sont pas prises en considération. 								

Appendice

Quotes-parts de distinction

Les tableaux suivants indiquent les quotes-parts moyennes de ces dernières années par catégorie d'armes et programme de tir.

Selon la fixation des limites de distinction (colonne de gauche), une quote-part différente en résulte pour chaque catégorie (colonne de droite).

Il est recommandé aux organisateurs d'envisager une quote-part de distinction d'environ 65%. Les quotes-parts indiquées dans la colonne de droite permettent de recourir à la limite de distinction requise pour la catégorie d'armes correspondante de la colonne de gauche.

Toutes les limites de distinction se rapportent aux catégories d'âge Elite (E) et seniors (S); les limites pour les Adolescents (JJ), les Juniors (J), les vétérans (V) et les seniors-vétérans (SV) doivent être réduites de manière correspondante.

Limite de distinction moyenne pour la Cible A 10 6 coups, cpc, et 4 coups en série			
Limite de distinction	Quote-part de distinction		
	Cat. A Sport	Cat. B Ord 02	Cat. D Ord
	Arme libre Fusil standard	F ass 57 avec moy. aux. jusqu'au 31.12.02	Mousqueton F ass 90 F ass 57
100	0.3 %	0.0 %	0.0 %
99	0.9 %	0.0 %	0.0 %
98	3.3 %	0.0 %	0.1 %
97	8.5 %	0.1 %	0.3 %
96	16.0 %	0.5 %	0.7 %
95	26.0 %	1.1 %	1.5 %
94	38.1 %	2.3 %	2.9 %
93	49.7 %	3.6 %	5.1 %
92	63.7 %	5.7 %	8.3 %
91	72.8 %	8.9 %	12.5 %
90	78.3 %	13.0 %	21.6 %
89	82.0 %	18.1 %	30.8 %
88	85.9 %	23.5 %	39.1 %
87	88.9 %	29.8 %	45.2 %
86	91.5 %	36.9 %	51.1 %
85	93.2 %	42.4 %	57.3 %
84	94.8 %	48.2 %	63.0 %
83	95.9 %	54.0 %	68.8 %
82	96.8 %	59.4 %	72.8 %
81	97.8 %	65.5 %	76.9 %
80	98.1 %	68.4 %	79.3 %
79	98.6 %	72.8 %	81.7 %
78	99.1 %	77.5 %	82.9 %

Quote-part de distinction pour la Cible A 10 5 coups, cpc, et 3 coups en série			
Limite de distinction	Quote-part de distinction		
	Cat. A Sport	Cat. B Ord 02	Cat. D Ord
	Arme libre Fusil standard	F ass 57 avec moy. aux. jusqu'au 31.12.02	Mousqueton F ass 90 F ass 57
80	0.5 %	0.0 %	0.0 %
79	3.4 %	0.1 %	0.1 %
78	9.4 %	0.3 %	0.4 %
77	19.4 %	0.7 %	1.1 %
76	32.8 %	2.1 %	2.8 %
75	47.5 %	3.7 %	6.0 %
74	62.0 %	7.2 %	10.1 %
73	68.9 %	11.9 %	16.1 %
72	77.0 %	18.3 %	23.4 %
71	83.6 %	25.1 %	31.3 %
70	88.3 %	33.2 %	39.3 %
69	91.4 %	41.3 %	48.3 %
68	93.6 %	49.5 %	57.2 %
67	95.4 %	56.8 %	64.4 %
66	96.8 %	63.2 %	69.7 %
65	97.7 %	69.4 %	74.0 %
64	98.3 %	74.5 %	78.3 %
63	98.6 %	78.7 %	82.0 %
62	98.9 %	82.2 %	85.6 %
61	99.2 %	85.3 %	88.3 %
60	99.3 %	87.8 %	90.4 %

Les tableaux suivants indiquent les quotes-parts moyennes de ces dernières années par catégorie d'armes et programme de tir.

Selon la fixation des limites de distinction (colonne de gauche), une quote-part différente en résulte à chaque catégorie (colonne de droite).

Il est recommandé aux organisateurs d'envisager une quote-part de distinction d'environ 65%. Les quotes-parts indiquées dans la colonne de droite permettent de recourir à la limite de distinction requise pour la catégorie d'armes correspondante dans la colonne de gauche.

Toutes les limites de distinction se rapportent aux catégories d'âge Elite (E) et seniors (S); les limites pour les Adolescents (JJ), les Juniors (J), les vétérans (V) et les seniors-vétérans (SV) doivent être réduites de manière correspondante.

Quote-Part de distinction moyenne pour la Cible A 10 6 coups, coup par coup.			
Limites de distinction	Quote-part de distinction		
	Cat. A Sport	Cat. B Ord 02	Cat. D Ord
	Arme libre Fusil standard	F ass 57 avec moy. aux. jusqu'au 31.12.02	Mousqueton F ass 90 F ass 57
60	1.3 %	0.0 %	0.4 %
59	8.2 %	0.2 %	1.7 %
58	20.5 %	1.0 %	4.8 %
57	36.8 %	2.9 %	9.8 %
56	54.1 %	7.0 %	17.5 %
55	69.0 %	13.0 %	27.2 %
54	79.0 %	20.3 %	37.5 %
53	85.9 %	30.1 %	47.5 %
52	90.3 %	41.3 %	57.0 %
51	93.5 %	51.7 %	65.7 %
50	95.3 %	60.7 %	72.9 %
49	96.7 %	68.6 %	78.8 %
48	97.7 %	74.4 %	83.4 %
47	98.2 %	80.0 %	87.4 %
46	98.7 %	84.2 %	90.4 %
45	99.2 %	87.7 %	92.6 %
44	99.4 %	90.5 %	94.3 %
43	99.6 %	92.3 %	95.7 %
42	99.7 %	94.2 %	96.6 %
41	99.7 %	95.1 %	97.5 %
40	99.9 %	96.5 %	98.2 %

Quote-part de distinction moyenne pour la Cible A 10 6 coups en série			
Limites de distinction	Quote-part de distinction		
	Cat. A Sport	Cat. B Ord 02	Cat. D Ord
	Arme libre Fusil standard	F ass 57 avec moy. aux. jusqu'au 31.12.02	Mousqueton F ass 90 F ass 57
60	1.7 %	0.0 %	0.3 %
59	6.9 %	0.2 %	1.6 %
58	20.4 %	1.1 %	4.4 %
57	35.5 %	3.3 %	9.1 %
56	50.7 %	7.5 %	16.8 %
55	64.6 %	14.6 %	26.5 %
54	75.7 %	22.9 %	36.7 %
53	83.9 %	32.5 %	47.0 %
52	89.7 %	42.2 %	55.9 %
51	92.8 %	50.9 %	63.6 %
50	95.2 %	58.6 %	70.5 %
49	96.7 %	66.2 %	76.5 %
48	97.7 %	72.4 %	81.4 %
47	98.4 %	77.6 %	85.0 %
46	98.7 %	81.9 %	88.3 %
45	99.1 %	84.7 %	90.7 %
44	99.3 %	87.9 %	92.6 %
43	99.5 %	90.4 %	94.0 %
42	99.6 %	92.0 %	95.2 %
41	99.6 %	93.1 %	96.2 %
40	99.7 %	94.8 %	96.2 %